

# NOU[S]VELLES



© Rebecca Bowring

## NUMÉRO SPÉCIAL PRÉVENIR LE SURENDETTEMENT AUPRÈS DES JEUNES : 10 ANS DÉJÀ

### (ÉDITO)

En 2007, le CSP débutait ses actions de prévention auprès des jeunes dans le cadre du programme cantonal de prévention du surendettement (PPS). Ce dernier a offert une formidable opportunité de développer un nouvel axe d'action préventive et de concrétiser ainsi un souhait présent dans des secteurs surtout actifs dans l'axe curatif. Deux secteurs du CSP ont pu, dans cette optique, dépasser l'aspect «pompiier» de leur pratique et mettre à profit les connaissances et les expériences accumulées dans le domaine du rapport

à l'argent pour construire une action tournée vers l'avenir.

Grâce à ce programme, le CSP a pu réactiver un type de prévention plus direct, comparable à celle de Point Fixe (prévention HIV, repris en 2011 par la Fondation Profa), en plus des diverses informations, vulgarisations ou autres actions de «prévention du pire» menées en lien avec la mission du CSP.

En dix ans, le programme du CSP s'est déployé dans le cadre scolaire post-obligatoire, d'abord dans les écoles professionnelles, dans les gymnases, dans la

transition (Ecole de la Transition, SEMO), puis dans le niveau tertiaire dans des Hautes Ecoles spécialisées, et hors milieu scolaire. Différents outils ont été créés, testés, utilisés et mis à disposition des professionnel-le-s disposé-e-s à reprendre les actions à leur compte. Et surtout, un nombre considérable de jeunes ont pu être informés, sensibilisés et conscientisés !

**Caroline Regamey, chargée de politique  
et action sociales**

## [ACTU] LA FRATERNITÉ D'UN PIC À L'AUTRE

Dans le cadre du premier Programme d'intégration cantonal (PIC) de 2014 à 2017, le CSP a reçu mandat du Bureau cantonal de l'intégration et de la prévention du racisme (BCI) pour que La Fraternité ouvre de nouveaux lieux de permanences dans trois régions du canton (hors Lausanne), dans le but de faciliter l'accès des personnes migrantes aux informations dont elles ont besoin. Trois permanences Info-Conseil Migration ont pu ainsi être ouvertes au cours de cette période. En 2018, le deuxième Programme d'intégration cantonal débute pour une nouvelle période de quatre ans. Le CSP est très heureux que le BCI lui renouvelle sa confiance pour poursuivre la démarche entamée : offrir d'autres lieux de permanences régionales afin d'être en mesure, à terme, de répondre aux besoins de la population migrante à l'échelle du canton, de la façon la plus équitable et la plus accessible possible.

Nous nous réjouissons de nous atteler à cette tâche et de toutes les collaborations à mobiliser et à nourrir pour mener à bien cette mission extrêmement motivante.

## 10<sup>E</sup> ÉDITION DE L'ATELIER VOCAL – SOUTIEN AU CSP

Le chœur de l'atelier vocal 2018 (80 chanteurs) sous la direction de Renaud Bouvier, avec Benjamin Righetti à l'orgue, Anne Montanton, soprano et Fabrice Hayoz, baryton interpréteront le Stabat Mater de Rheinberger et le Requiem de Faure à la Cathédrale de Lausanne, **dimanche 21 janvier 2018 à 16h30**. L'offrande sera attribuée par moitié au Centre social protestant (CSP) et à la Cathédrale. Cette audition sera suivie par le culte régulier de 18h00.



© Rebecca Bowring

Le photo-langage, un outil utilisé dans les ateliers de prévention

## [DOSSIER] BEAUCOUP DE CHEMIN PARCOURU

**La prévention du surendettement a beaucoup progressé en Suisse au cours de la dernière décennie, parallèlement à une attention médiatique soutenue autour de l'endettement des jeunes en particulier, même si ce n'est pas la catégorie la plus concernée.**

Dans ce contexte, il est instructif de considérer le chemin parcouru sur la question du surendettement des particuliers, dont la prise en compte par les politiques publiques est relativement récente. Dans les années 1990 en effet, ce sont essentiellement les acteurs de la société civile qui s'activaient dans le domaine, et de plus s'organisaient pour intervenir dans l'espace public par des campagnes de prévention, ou en tentant du lobbying pour sensibiliser les autorités législatives et politiques. Le contexte d'alors était celui de grands enjeux financiers, avec l'intensification du crédit à la consommation et la diversification de ses formes, l'absence de données statistiques neutres – les données étaient détenues par les banques – et d'un climat

normatif plutôt pesant. D'un point de vue de politique sociale, l'idée que l'aide à la gestion de dettes et le désendettement puissent être du ressort des pouvoirs publics, en tant que mission, était loin de faire consensus.

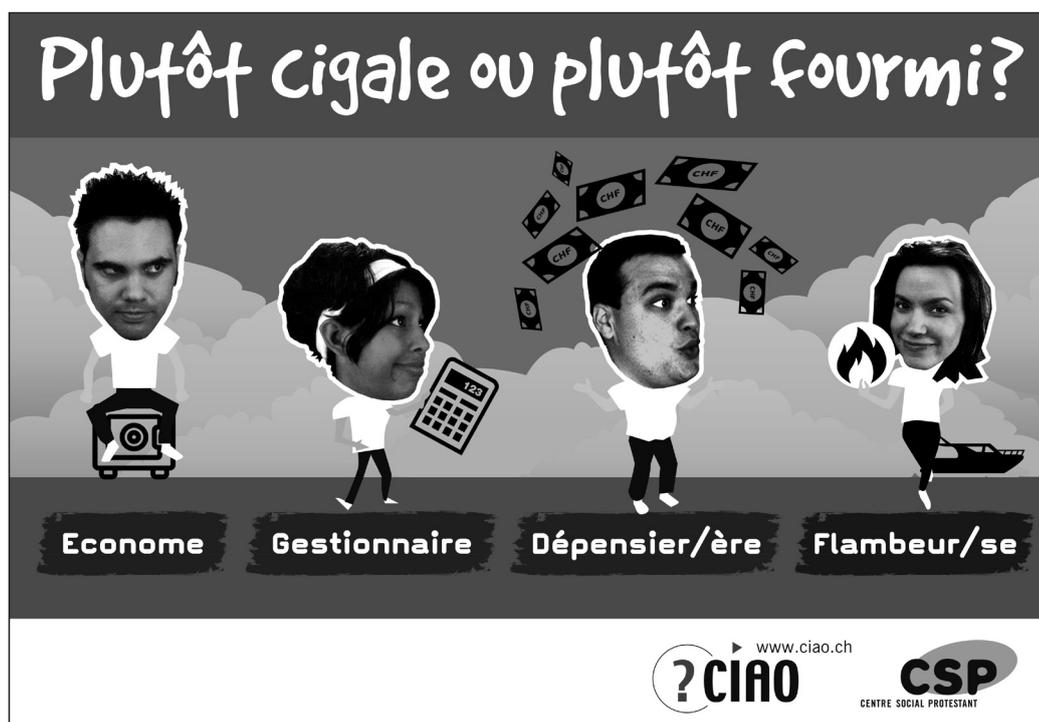
Une bonne vingtaine d'années après, de très nombreuses collectivités publiques, communales et cantonales, possèdent un service spécialisé qui peut intervenir auprès de particuliers surendettés. L'assainissement financier, sans but lucratif, inscrit dans les missions, est devenu une prestation publique et gratuite: par exemple le dispositif cantonal vaudois existe depuis 2008, l'unité spécialisée de la Ville de Lausanne depuis 2001. Le CSP Vaud quant à lui est actif dans ce domaine depuis sa création (1961).

Dans le canton de Vaud, la mise en œuvre du dispositif sous les angles curatif et préventif a d'ailleurs eu lieu pratiquement en même temps, avec des moyens financiers relativement conséquents.

On ne peut que se réjouir du développement de la prévention auprès

des jeunes et de ses ramifications: élargissement des publics jeunes, multiplication des actions, supports mis à disposition des professionnels qui ont la possibilité de se les réapproprier, etc. Les effets de ce déploiement seront intéressants à étudier dans le moyen et le long terme. Ces actions permettent par ailleurs de renforcer les connaissances et les aptitudes des jeunes dans certains domaines plus administratifs qui restent sources de difficultés (déclarations d'impôts, par exemple). Cela est très encourageant, d'autant plus que la pratique des services actifs dans l'aide à la gestion de dettes démontre régulièrement de grandes lacunes en matière de gestion administrative chez les plus âgé-e-s, qui souvent n'apparaissent qu'à l'occasion de la prise en charge de situations financières très dégradées (donc très – trop – tard). Les besoins dans ce domaine devraient dès lors rester l'objet d'une attention plus que soutenue, à la fois de la part des services actifs mais aussi de la part des pouvoirs publics.

**Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales**



## [DOSSIER]

### MON JOB AU CSP : UNE DOUBLE CASQUETTE

«Y-a-t-il parmi vous des personnes qui ont 18 ans?» Quelques timides mains se lèvent. «Pensez-vous qu'il faille remplir sa déclaration d'impôts à 18 ans?» Les jeunes semblent hésitants, plutôt «non», disent-ils. «Savez-vous que si vous ne remplissez pas votre déclaration d'impôts dès 18 ans, une taxation d'office peut être prononcée?» Les yeux s'écarquillent associant bien souvent impôts à salaire d'adulte.

Depuis dix ans, des actions de prévention en milieu scolaire (post-obligatoire) et extrascolaire sont menées par des travailleurs et des travailleuses sociales (TS) de deux secteurs du CSP: le Service social polyvalent, spécialisé dans les questions d'argent et de gestion des dettes et Jet Service, spécialisé dans les problématiques jeunes et formation. Fort-e-s de leurs expériences de terrain, traitant des difficultés en matière d'impôts, d'assurances, de gestion d'argent, de dettes, etc., ces professionnel-le-s qui interviennent en binôme pour se compléter, bouclent la boucle en endossant le rôle d'agent-e de pré-

vention. Ils/elles vont à la rencontre d'un public jeune avec comme premier objectif de les sensibiliser aux questions d'endettement/surendettement et de leur transmettre des outils concrets sur la gestion de l'argent et les obligations administratives qui en découlent. Un autre objectif important du programme est d'inviter ces jeunes à prendre la parole et à réfléchir sur les différentes facettes de l'argent avec comme thématique corollaire une réflexion plus large sur la société de consommation. Ces moments d'échanges font émerger les choix et les diverses pratiques de chacun-e qui ne sont en soi ni justes ni faux mais reflètent bien une socialisation au sein de la famille et par les groupes de pairs.

Ces différences, les collaborateurs et les collaboratrices du CSP en ont bien conscience puisqu'ils/elles les expérimentent dans leur pratique professionnelle en consultation avec les jeunes ou toute autre personne en difficulté. Ils/elles voient comment les usagers-ères sont inégaux devant la manière de

gérer les difficultés souvent exacerbées par une bureaucratie toujours plus complexe. Ils/elles pointent les problèmes sur lesquels il faut travailler avec eux en respectant une posture professionnelle non jugeante et non moralisatrice. Ainsi, transposant cette expérience au sein de la prévention, les TS n'hésitent pas à informer les autorités compétentes des risques qu'ils/elles identifient et construisent des outils adaptés dans un incessant travail de va-et-vient entre préventif et curatif. Or, l'exercice est loin d'être aisé puisqu'il s'agit non seulement de généraliser, de vulgariser et de simplifier la matière afin de la rendre digeste pour les jeunes générations, mais aussi d'animer les interventions de sorte à attirer leur attention. Pas facile certes, mais le défi a été relevé plus d'une fois déjà!

Cette double casquette conduit aussi à décroquer le travail social et à renforcer la légitimité de la parole et de la pratique.

Alev Ucar, Jet Service

## [ACTU]

### GALETAS DE LA BROYE EN ROUTE POUR UN BEAU ET AMBITIEUX PROJET !

2018 sera une année phare pour le Galetas de la Broye à Payerne. Le 1<sup>er</sup> juillet démarreront en effet d'importants travaux de rénovation et de transformation.

Il était temps. Cela fait plusieurs années maintenant que, sous le magnifique et imposant toit du Galetas, il ne fait pas bon travailler: courants d'air, fuites d'eau, température glaciale en hiver... Bref, des conditions qui n'étaient plus dignes des nombreux et fidèles bénévoles, salariés et client-e-s du magasin.

Le projet de rénovation est ambitieux car il prévoit – tout en préservant l'aspect extérieur et le toit – des locaux modernes et lumineux pour l'espace de vente du Galetas répartis sur deux étages (avec un escalier interne), des bureaux pour les consultations du CSP et deux appartements affectation qui renforcent l'implantation du CSP à Payerne et dans la Broye et contribue à valoriser le patrimoine du CSP-Vaud, propriétaire du bâtiment. Ce projet a été confié à l'entreprise Maskin SA à Fribourg et sera financé en partie par la Banque Alternative avec un important don de la Loterie Romande.

Plus d'informations sur le déroulement du projet ainsi que les ventes spéciales qui se dérouleront en juin 2018 en prévision de la fermeture du Galetas, prévue pendant trois mois, suivront dans le prochain numéro de ce journal et sur notre site [www.csp.ch](http://www.csp.ch).

**CES MOMENTS D'ÉCHANGES FONT ÉMERGER LES CHOIX ET LES DIVERSES PRATIQUES DE CHACUN-E NI JUSTES NI FAUX.**



La Machine à Dépenser, un projet collectif

## DOSSIER COLLABORER AVEC DES INTERVENANT-E-S DE DIVERS CHAMPS PROFESSIONNELS: UN ATOUT POUR TOUCHER LES JEUNES !

**La collaboration avec d'autres intervenant-e-s professionnel-le-s fait partie du programme de prévention du surendettement du CSP dès son origine. Elle permet d'accéder à des publics variés de jeunes en impliquant les adultes qui les connaissent et les entourent, et qui peuvent à leur tour mener et/ou prolonger la sensibilisation.**

L'action de prévention a été construite à partir de la pratique professionnelle de travail social avec des personnes, jeunes ou adultes, en difficulté financière ou surendettées. Pour les professionnel-le-s du CSP, l'intérêt était alors d'intervenir de manière précoce auprès d'une population jeune, dès l'âge de 16 ans. L'objectif visé était de renforcer les connaissances et de proposer des outils de réflexion en attirant l'attention sur les risques du surendettement.

Les premiers partenaires du CSP furent les enseignant-e-s de l'EPSIC (Ecole professionnelle de Lausanne, de formation duale), puis

successivement du CPNV (Centre professionnel du Nord vaudois, formation duale et en école) et du gymnase de Nyon. Ces premières collaborations pilotes ont abouti au déploiement actuel de l'action dans une majorité d'établissements de la scolarité post-obligatoire.

Le travail avec les enseignant-e-s s'est révélé très fructueux. L'action du CSP a trouvé un écho favorable dans la mesure où les thématiques abordées figuraient déjà dans les programmes d'enseignement de culture générale, et les programmes d'économie. Elle a permis de faire converger un savoir pédagogique et des actions parfois menées par les enseignant-e-s dans leurs établissements d'une part et l'expérience de travail social des professionnel-le-s du CSP d'autre part.

L'atelier de prévention s'est ainsi intégré au cursus d'enseignement et contient en plus une dimension sociale, qui permet aux élèves de se projeter dans un avenir proche, la fin de la formation, au moment de la prise d'autonomie et de l'accès

progressif à une indépendance financière. L'enseignant-e présent-e en classe lors de l'atelier peut faire des liens avec l'enseignement de ces matières et les professionnel-le-s du CSP sont à même d'illustrer les moments-clés par des exemples tirés de leur pratique.

Au fil des années, les enseignant-e-s des établissements post-obligatoire qui le souhaitaient ont pu reprendre l'action de prévention sans l'apport du CSP; d'autres sollicitent régulièrement les professionnel-le-s du travail social pour leur éclairage venu du terrain. Il faut relever que cette réappropriation par le corps professoral est faite sur une base volontaire et a fait l'objet d'une expertise de la HEP<sup>1</sup>.

Le concours d'autres professionnel-le-s est aussi recherché par le CSP afin d'atteindre les jeunes dans leurs activités extrascolaires. Les Dîners Quiz, qui sont des outils de prévention ludiques et conviviaux, ont été mis sur pied avec divers partenaires (centres socioculturels, délégué-e-s à la jeunesse, municipalités et services de la jeunesse, l'équipe de «J'ai un projet» du CVAJ, etc.). Dans ce cas, le CSP apporte son expertise en matière de jeunesse, d'argent, de gestion budgétaire et de prévention du surendettement. La Machine à Dépenser, réalisée par le Centre socioculturel de Boisy/Maison de Quartier du Désert et dont le monnayeur a en outre été créé par des apprentis automaticiens de l'ETML dans le cadre de leur formation est un autre exemple de coopération. Cet outil de sensibilisation et d'animation socioculturelle, construit avec l'aide du CSP pour ce qui relève des contenus, consiste à faire entrer des dépenses (téléphone, nourriture, petits plaisirs, ou alors impôts, selon la situation) dans un budget mensuel donné.

Enfin, le CSP a poussé l'exercice jusqu'à demander aux jeunes de coopérer en intervenant comme

agent-e-s de prévention pour leurs pairs. Cette démarche a abouti à la réalisation de 31 affiches de prévention de la part de trois classes de médiamaticien-ne-s du CPNV à Sainte-Croix en 2011, et de cinq clips vidéo, réalisés par deux classes du CEPV et de l'ERACOM à l'occasion d'un workshop en 2015. Ces réalisations sont dès lors utilisées dans les classes par le CSP.

Le CSP a également travaillé avec un cinéaste vaudois, Léo Maillard, qui a réalisé en 2011 le film documentaire *Cache Cash* mettant en scène des jeunes qui témoignent de leurs différents rapports à l'argent. C'est un outil précieux qui amène un éclairage réflexif sur son propre comportement lié à l'argent.

Avec la rubrique «Argent» sur [ciao.ch](http://ciao.ch), l'action de prévention du CSP a bénéficié de l'expertise de l'équipe responsable du site concernant les adolescent-e-s, leur mode de communication et de recherche d'informations.

A travers ces multiples collaborations, le CSP mène son action de prévention du surendettement au plus près de la réalité des jeunes.

### Christine Dupertuis, Jet Service

« Pour atteindre le public-cible, ce projet retient deux stratégies: une stratégie d'information et de sensibilisation par un canal de diffusion large ("grand public jeune") (...) et une stratégie d'intervention directe auprès de jeunes gens se trouvant principalement encore en formation, (...) selon une double intervention: l'une auprès des intervenant-e-s adultes qui encadrent les jeunes et l'autre auprès des jeunes directement.» Projet du CSP, janvier 2007, p. 5.

<sup>1</sup> Rapport d'expertise sur le programme de prévention du surendettement chez les jeunes par le CSP, Unité d'Enseignement et de Recherche, «Développement de l'enfant à l'adulte», Pierre-André Doudin, Denise Curchod, Serge Ramel, Pierre Curchod, Haute école pédagogique, 1014 Lausanne, novembre 2009.



Les histoires d'argent de Nina, une diapositive

## **(DOSSIER)** LES OUTILS DE PRÉVENTION PARLER D'ARGENT DE MANIÈRE ACCESSIBLE

**Rendre attractif l'argent, les budgets et la gestion financière ainsi que les diverses facettes de la relation à l'argent représente un défi que les professionnel-le-s du CSP ont essayé de relever! La posture choisie est de rendre la matière concrète et accessible et de s'adapter aux publics jeunes visés.**

En classe, dans les établissements de la transition et de la scolarité post-obligatoire, l'outil principal, des diapositives intitulées «Les histoires d'argent de Léon, Nina, Léa et Arthur, propose aux élèves une mise en situation. Cette animation évoque la réalité de jeunes qui commencent leur vie d'adultes, diplôme en poche et premier job. Comment aborder ce moment proche de la prise d'autonomie? Quels choix opérer? Comment s'y prendre et s'y préparer? Cet outil a été créé pour les apprenti-e-s en formation duale (gérant un salaire et terminant bientôt leur formation); puis après expertise, a été étendu à d'autres cursus: formation professionnelle

en école de métiers – sans salaire – et au gymnase (en voie diplôme et voie maturité), formations pouvant être plus longues car poursuivies dans les Hautes écoles spécialisées (HES) ou les universités.

Le CSP a ensuite développé d'autres outils, par exemple pour les étudiant-e-s des HES. Ces étudiant-e-s sont plus âgé-e-s et disposent souvent d'une certaine autonomie financière. L'action de prévention a été menée sous forme de stands, dans les cafétérias pendant les moments de pause de midi. Vu la brièveté du temps à disposition, l'intervention a pris la forme d'un quiz sur diverses thématiques (connaissances liées à l'assurance maladie, les impôts, les contrats, le leasing, le financement des études, les crédits, le logement et les modes de paiement) et d'un arbre à l'argent permettant à chacun-e d'inscrire sa vision de l'argent et ce qu'il représente.

Pour atteindre les jeunes hors milieu scolaire, le CSP a mis en place la rubrique «Argent» sur le site internet ciao.ch. Le CSP a également contribué à la création de la Machine à Dépenser pour les jeunes des centres socioculturels, ou encore participe régulièrement

à des Dîners Quiz avec des partenaires en lien avec la jeunesse.

Le CSP dispose désormais d'une palette d'outils de prévention primaire, s'adressant à tou-te-s, et pouvant être utilisés en fonction des besoins concrets des jeunes dans leur parcours vers l'autonomie. Pour une présentation de l'ensemble de ces outils, y compris la malette de prévention. «Les fiches du budget» rassemblant tous

les outils de prévention produit par les quatre CSP, voir [www.csp.ch/vaud/prevention](http://www.csp.ch/vaud/prevention).

**Christine Dupertuis, Jet Service**

**CETTE ANIMATION ÉVOQUE LA RÉALITÉ DE JEUNES QUI COMMENCENT LEUR VIE D'ADULTES.**

## EN CLASSE

**«Avec votre premier salaire, vous feriez comme Léon, vous quittez la maison pour prendre un appartement?»**

Le débat est ouvert, des oui fusent! «J'ai envie de faire comme je veux, être indépendant!» «A la maison, c'est compliqué, j'ai vraiment hâte de ne plus être continuellement pris dans des conflits.»

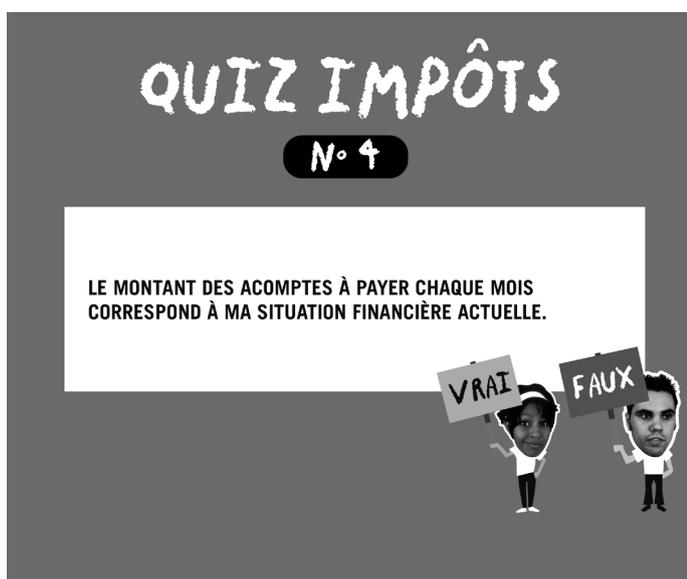
Ou alors non : «Je préfère rester encore un moment chez mes parents pour mettre de l'argent de côté, voir comment je gère», ou encore «C'est bien chez les parents, on est nourri, logé, blanchi pour rien, ça coûte moins cher et, du coup, je peux partir en voyage ou faire mon permis de voiture...»

Pas de bonnes ou de mauvaises réponses, l'important est de prendre conscience des charges qu'implique le choix d'un départ du domicile familial.

**[DOSSIER]****FRUCTUEUSE COOPÉRATION ENTRE LE CSP ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES**

La coopération entre les autorités publiques (Canton et communes) et le CSP a joué et joue un rôle majeur dans la réussite de notre démarche de prévention.

C'est au départ une convergence de vues qui a permis la concrétisation de ce projet. La démarche de prévention primaire, ainsi que les objectifs de multiplication par la reprise des outils et des actions par les enseignant-e-s (notamment), ont rencontré l'adhésion des autorités des deux départements concernés, le DSAS (Département de la santé et de l'action sociale) et le DFJC (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture). Ce dernier département a endossé le rôle de coordination des différentes instances impliquées (représentant-e-s des ordres du post-obligatoire et de la transition), avec la création d'un Groupe de coordination dévolu à cette tâche et la nomination d'une personne chargée du pilotage et du relais institutionnel. Il a également commandé à la Haute école pédagogique (HEP) une évaluation du projet pilote, nécessaire pour décider du déploiement du programme. Ce déploiement n'aurait pu se réaliser sans le financement par la facture sociale, impliquant l'adhésion des communes, ni sans l'implication des personnes ressources et relais au sein des établissements et des structures entrant dans la démarche.



**RUBRIQUE «ARGENT» SUR CIAO.CH  
UN SITE D'INFORMATION, D'AIDE ET D'ÉCHANGES  
POUR LES JEUNES**

Depuis octobre 2007, le CSP anime la rubrique «Argent» du site [ciao.ch](http://ciao.ch). La gestion de l'argent est abordée de manière accessible et non moralisatrice. Outil de prévention primaire par excellence, le site fournit de nombreuses informations concrètes sur le budget, qui est un bon outil pour avoir une vision claire des revenus et des dépenses. Il vise à permettre aux jeunes internautes de réfléchir aux questions d'argent et de consommation non seulement via les informations mais aussi à travers un test «Plutôt cigale ou plutôt fourmi?» et un quiz «Entre ami-e-s: prêter/emprunter» qui s'adresse aux plus jeunes.

**RECOMMANDATIONS DU CSP**

Le CSP relève et salue la prise en compte de la problématique du surendettement par le Canton et les communes vaudoises. Il encourage les autorités cantonales à poursuivre leur investissement dans la prévention du surendettement et l'aide apportée à la population en cas de problème (aide curative).

Le CSP propose les recommandations suivantes pour parfaire les actions menées:

- une meilleure lisibilité des informations destinées à la population et en particulier aux jeunes: un langage simple, vulgarisé et non purement technique et administratif;
- un accès facilité aux informations et aux services: site internet complet, horaires adaptés, simplification des démarches, décisions rapides aux demandes d'aide en particulier concernant les bourses d'études et les subsides d'assurance maladie, etc.;
- une information systématique de la part des services administratifs concernant les aides sociales existantes;
- l'enseignement d'éléments d'éducation financière pour les élèves en scolarité obligatoire afin de garantir à tous les jeunes du canton une information sur ce thème;
- la création d'un site internet public de prévention du surendettement destiné à l'ensemble de la population vaudoise;
- la mise sur pied d'un observatoire public en matière de surendettement, permettant une meilleure connaissance du problème et un déploiement des actions.

Ces améliorations permettraient d'éviter certains écueils bien connus comme le non-renvoi des déclarations de revenus pouvant aboutir à des taxations d'office (qui déterminent par ailleurs le droit aux aides sociales sous condition de ressources) et à des amendes, ou un nonaccès à une bourse d'études par méconnaissance du système. Ces écueils ont pour effet d'entraîner une grande précarisation financière, voire des dettes.

## [CRI DE LA RÉDACTION] L'ÉDUCATION FINANCIÈRE DE NOS ENFANTS LAISSÉE AUX BANQUES ?

**L'éducation financière est une thématique chère au CSP-Vaud depuis longtemps. En effet, l'accès à la connaissance du fonctionnement de notre société en matière administrative et financière est primordiale pour toute personne et participe à l'égalité des chances défendue quotidiennement par l'institution. A ce jour, le canton de Vaud est plutôt en avance dans ce domaine car l'accès offert au CSP d'intervenir dans les classes du post-obligatoire afin de mener des ateliers de prévention de l'endettement est une grande chance.**

Dans l'idéal, ces connaissances devraient être acquises dès le plus jeune âge, durant le cursus scolaire, voire même avant, au sein des structures d'accueil collectif de jour des enfants. Et, partant, cette thématique devrait aussi être abordée dans le cadre de la formation de base des professionnel-le-s de la jeunesse et du social (enseignant-e-s, travailleurs et travailleuses sociales, éducateurs-trices de l'enfance, etc.).

Mais ce n'est pas tout. Si l'acquisition de connaissances en matière financière et administrative est primordiale, il convient de l'associer à une réflexion sur ses propres comportements. En effet, notre rapport à l'argent se construit au cours de notre histoire personnelle et se connaître est au moins aussi important que connaître des notions techniques. C'est cette vision globale, cohérente et sans intérêt privé que défend l'institution.

Or, le CSP n'est pas le seul acteur à intervenir pour promouvoir l'éducation financière. Bon nombre d'entreprises y prennent également part et les moyens mis à disposition sont énormes. Ne soyons pas dupes, l'objectif visé n'est pas le même. Pour les banques, promouvoir l'éducation financière, c'est s'assurer l'acquisition des client-e-s de demain. Des client-e-s dociles, ayant assimilé les normes de la société de consommation et surtout intégré la marque à laquelle s'identifier une fois devenu indépendant financièrement! <sup>2</sup>

**Aline Pingoud,  
Service social polyvalent**



Une des affiches réalisées par des classes de médiamaticien-ne-s en 2011, voir p. 4

<sup>2</sup> Cet aspect est du reste revendiqué par les banques, à voir dans *Le Matin Dimanche* du 08.10.2017, «Les banques se livrent à une rude bataille pour l'épargne des enfants»

## [ENVIE DE FAIRE UN DON] UN DON UTILE !



Photo © Laetitia Gessler

Lorsqu'on donne à une institution, on souhaite généralement savoir à quoi notre don va servir. Le CSP a depuis toujours eu une position claire et transparente sur ce point: les dons privés des particuliers, des fondations, de l'Eglise et des paroisses lui permettent de préserver une marge de manœuvre pour répondre plus largement aux besoins de prise en charge des personnes qui s'adressent à lui. Pratiquement, qu'est-ce que cela signifie ?

Le CSP est partenaire des pouvoirs publics et bénéficie d'un financement pour des mandats et des projets spécifiques, tel celui de la prévention décrit dans ce numéro des *Nouvelles*. Les subventions soutiennent aussi les consultations juridiques, la prestation de gestion de budget et de désendettement par le Service social polyvalent, la Consultation couple et famille, les permanences d'appui aux personnes migrantes ainsi que les formations professionnelles à des pairs dans nos domaines de spécialisation. Des activités spécifiques sont aussi financées par divers partenaires comme les permanences à l'attention des jeunes en formation dans les Hautes écoles spécialisées. Ces mandats et ces projets sont pour la plupart clairement définis. Ils répondent à un besoin que le CSP a identifié et qui a été reconnu par les pouvoirs publics. C'est une très bonne chose.

Mais, ces mandats et ces projets ne couvrent pas tous les besoins. En particulier l'accueil et les consultations, qui constituent le socle de l'activité du CSP sont, pour certains secteurs, la part des activités la moins financée par des fonds publics. La consultation généraliste auprès des jeunes en est un exemple. Les jeunes sont toujours nombreux à se présenter à Jet Service pour des problèmes d'argent, de bourse d'études, avec souvent en toile de fond des problèmes familiaux ou de santé. Cette prise en charge n'est que partiellement couverte par une subvention publique.

Voilà à quoi sert votre don et pourquoi il est si utile. Il permet d'accueillir plus de personnes et d'offrir un soutien large d'écoute, de conseils et d'orientation. C'est aussi dans cette pratique de terrain qui se veut ouverte et disponible que le CSP puise sa force de proposition et d'adaptation pour que ses prestations répondent le mieux possible aux besoins en évolution.

Votre don rend cela possible. Un grand merci à vous.

**Bastienne Joerchel, directrice**

**(LE CSP DONNE LA PAROLE À)**

**FRÉDÉRIC CERCHIA**, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse (Service de protection de la jeunesse) et responsable de la coordination des actions de prévention auprès des jeunes dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement

© Laetitia Gessler



Loin des clichés trop souvent véhiculés, l'étude Juvenir, menée en 2014 dans toute la Suisse auprès de jeunes âgés entre 15 et 21 ans, a montré que 84% d'entre eux présentaient une «gestion responsable et réfléchie» de l'argent. Par ailleurs, aucune étude n'établit que les jeunes âgés jusqu'à 25 ans seraient en moyenne plus surendettés que leurs aînés. Cela tient notamment au fait qu'ils ne jouissent pas encore avant leur majorité de la capacité civile de contracter des crédits et disposent souvent de peu de ressources financières propres avant d'être ac-

tifs dans le monde professionnel. Néanmoins, certaines habitudes à risque en matière de consommation et de gestion administrative s'installeraient chez certains jeunes dès l'adolescence au moins. Il est donc nécessaire d'agir en amont des premières difficultés. La transition à la majorité en particulier constituerait un moment de vulnérabilité liée à de nouvelles obligations, notamment en matière de fiscalité et de primes d'assurance maladie. De plus, l'accession à la capacité civile de contracter, à l'âge de 18 ans, leur ouvre soudainement une multitude de possibilités de crédit

à la consommation. Enfin lorsqu'ils quittent le domicile parental, les jeunes doivent assumer de nouvelles dépenses importantes (logement, voiture, abonnement de transports publics, téléphone, Internet, primes d'assurance maladie, etc.) qui pèsent soudainement sur des budgets encore souvent modestes.

De manière générale, des études montrent que l'entrée dans une spirale de surendettement est favorisée par l'interaction de plusieurs facteurs d'ordre sociodémographique (jeune adulte, pas de formation achevée, bas salaire), psychologique (manque de confiance en soi, d'estime et de contrôle de soi) et liés à des événements de vie fragilisant la personne sur le plan financier (chômage, divorce, maladie chronique, nouvelle famille, etc.).

Ainsi, en complément des actions de prévention primaire menées par le CSP depuis dix ans auprès des jeunes qui visent, sans jugement normatif, l'éducation financière et un questionnement réflexif sur leur propre rapport à l'argent, il est indispensable d'agir au quotidien pour renforcer des facteurs de protection plus transversaux : la confiance en soi et en ses capacités, un sentiment d'efficacité personnelle et le contrôle de soi. Cela se développe grâce à l'éducation bienveillante des parents et à l'école, mais aussi au travers d'engagements dans des activités de jeunesse extrascolaires qui permettent aux enfants et aux jeunes de faire des expériences valorisantes, structurantes et responsabilisantes. Nous assumons ainsi tous un rôle dans ce domaine : parents, enseignants, professionnels du travail social et même les pairs dans les organisations de jeunesse. A l'heure du bilan, l'Etat entend poursuivre et développer ses actions de prévention auprès des jeunes et d'appui aux personnes qui les soutiennent.

**(ADRESSES)**

**BOUTIQUE DE MORGES**

Rue de Lausanne 4 bis  
1110 Morges  
T 021 801 51 41

**LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE**

Ch. de la Tuilière 5  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
T 021 646 52 62

**LE GALETAS DE LA RIVIERA**

Rue du Marché 19  
1820 Montreux  
T 021 963 33 55

**BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE**

Escaliers-du-Marché 9  
1003 Lausanne  
T 021 312 96 16

**LE GALETAS DE LA BROYE**

Rue des Terreaux 10  
1530 Payerne  
T 026 660 60 10  
www.galetas.ch

**(IMPRESSUM)**

**Edition vaudoise**

Centre social protestant Vaud  
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne  
T 021 560 60 60  
info@csp-vd.ch  
CCP 10-252-2 – IBAN  
CH09 0900 0000 1000 0252 2

**Tirage**

16 000 exemplaires

**Rédactrice en chef**

Evelyne Vaucher Guignard

**Impression**

Imprimerie Baumer SA

**Ont collaboré à ce numéro**

*De l'équipe prévention*

Christine Dupertuis

Aline Pingoud

Caroline Regamey

Alev Ucar

*De la commission des Nouvelles*

Antoine Borel

Aurora Gallino

Bastienne Joerchel

**Photos, illustrations**

Rebecca Bowring

Laetitia Gessler

**Conception**

Buxum-communication.ch

**Mise en pages**

Jean-Claude Haymoz

**Relecture**

Evelyne Brun

**Imprimé sur papier respectant**

**l'environnement, certifié aux normes**

**FSC (gestion durable des forêts)**

Bénévole  
Galetas CSP Broye

**Besoin urgent de bénévoles**

OFFREZ QUELQUES HEURES DE VOTRE TEMPS ET FAITES DE BELLES RENCONTRES.  
LE GALETAS DE LA BROYE A BESOIN DE VOUS !

A la vente ou au tri des objets reçus, selon vos envies et compétences  
MERCİ DE NOUS CONTACTER  
AU 026 660 60 10  
ou de passer au magasin  
www.galetas.ch

MAGASIN DE SECONDE MAIN  
**LE GALETAS**  
BROYE  
CSP CENTRE SOCIAL PROTESTANT